

graves, mais en nous reportant à l'année écoulée, il nous faut conclure que, malgré l'absence de pouvoirs de la force parfois, malgré les critiques légitimes formulées à l'endroit de ses pouvoirs, la force des Nations Unies dans l'île a servi les intérêts de la paix d'une façon qui mérite notre reconnaissance à tous. Il ne s'agit pas de changer l'entente sur le statut des forces, mais de chercher à raffermir les pouvoirs de la force elle-même. Cela relève des directives qui lui ont été données par le secrétaire général.

M. Douglas: Le ministre a-t-il demandé au secrétaire général des Nations Unies de s'assurer qu'il n'y aurait pas d'intervention militaire de la part de la Grèce et de la Turquie si le Canada continue à jouer un rôle au sein de la force de maintien de la paix?

L'hon. M. Martin: Nous l'avons mentionné non seulement au secrétaire général mais aussi aux gouvernements intéressés.

M. Douglas: Pourrais-je savoir quelles furent leurs réponses?

L'hon. M. Martin: Le secrétaire général a répondu qu'il a déjà pris cette initiative. Je crois qu'il demanderait aussi des garanties au Conseil de sécurité, cet après-midi. Ce fut l'un des sujets dont nous avons discuté énergiquement avec la Grèce et la Turquie, lors des récentes réunions ministérielles de l'OTAN.

LE GHANA—DÉTENTION SANS PROCÈS DE PRISONNIERS POLITIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Le premier ministre nous dirait-il s'il a reçu une communication de l'une des personnes qui ont passé plus de deux ans en prison au Ghana sans avoir subi de procès, au sujet de l'emprisonnement sans procès et sans l'avantage de l'*habeas corpus*, d'un millier de prisonniers politiques dans ce pays?

Je saisis d'emblée le caractère délicat de cette affaire mais, en raison de l'intérêt des Canadiens pour le déni des droits humains et des libertés fondamentales aux États-Unis en ces derniers jours, le premier ministre a-t-il communiqué avec le président du Ghana, par l'intermédiaire du haut-commissaire du Ghana, pour signaler que ce genre d'injustice n'est pas conforme aux responsabilités qu'impose la participation au Commonwealth?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): J'ai appris par les journaux que la lettre dont parle le très honorable représentant a été envoyée au premier ministre du Royaume-Uni et que des copies en ont été adressées aux autres premiers ministres du

Commonwealth. Je n'en ai pas reçue, du moins pas avant midi. Si j'en reçois une, je déciderai alors des mesures qui s'imposent.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre nous dirait-il si d'autres premiers ministres du Commonwealth ont communiqué avec le Canada à ce sujet et si celui-ci n'estime pas, en l'occurrence, qu'il devrait prendre sur lui de se faire l'interprète de la nation auprès du Ghana à ce sujet?

Le très hon. M. Pearson: Je n'ai encore reçu aucune communication des autres gouvernements du Commonwealth à cet égard.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA SASKATCHEWAN—COLLABORATION FÉDÉRALE AVEC LE NOUVEAU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ian Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie): J'aurais une question à poser au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Étant donné la remontrance que le chef du Nouveau parti démocratique a jugé bon de servir aux États-Unis au cours de la fin de semaine, le ministre pourrait-il assurer à la Chambre que son ministère collaborera sans réserve avec le ministère des Affaires des Indiens et des Métis qu'on est censé créer dans la province que le chef du Nouveau parti démocratique a dirigé pendant 17 ans et qui doit prendre en main une situation que le premier ministre Thatcher a comparée cette semaine au traitement que reçoivent les noirs de Selma, en Alabama... (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député voudrait-il faire inscrire cette question au *Feuilleton*? En raison des sentiments actuels, j'aimerais que la Chambre consente à l'unanimité à accorder la parole à l'honorable député d'Edmonton-Strathcona qui a une question importante à soulever.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

SOUHAITS DE LA SAINT-PATRICE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Terry Nugent (Edmonton-Strathcona): Je pose la question de privilège pour signaler aux honorables députés qu'on voit ici et là à la Chambre des touffes de verdure qui nous rappellent qu'aujourd'hui est jour de fête pour tous les Irlandais et les personnes d'ascendance irlandaise.

Je ne veux pas laisser passer l'occasion d'offrir à tous mes meilleurs vœux de la Saint-Patrice et de répéter le vieux cri gaélique «Erin go bragh».

Des voix: Bravo!